

## Résolution de l'AD du SSP Vaud

# **NON à une baisse des impôts cantonaux de 12% ! NON à la casse des services publics !**

Dans la continuité d'une politique fiscale agressive menée contre les services publics et la majorité de la population par différentes lois (RIE 1, RIE 2, RFFA) et initiatives tant fédérales que cantonales (RIE 3, boucliers fiscaux, « allègements » de l'impôt sur les successions...), l'initiative du patronat dite des « 12% » compte agir sur l'imposition des personnes physiques. Elle sera soumise au vote de la population vaudoise d'ici mai 2025.

Prétextant une très bonne santé financière du canton (qui devra probablement être nuancée lors des comptes 2024), cette initiative prévoit une baisse de 12% sur l'impôt cantonal, pour une perte chiffrée à 550 millions de francs par le Conseil d'État.

L'acceptation de cette initiative aurait des conséquences dévastatrices sur les services publics et parapublics de canton, aux dépens de ses salarié-e-s et de l'ensemble de la population, et plus particulièrement des plus fragiles parmi elles et eux. Malgré l'effet concret et rapide que beaucoup constateront dans leur portemonnaie (l'importance de l'effet étant corrélé à la hauteur du revenu...), cette baisse gigantesque des ressources prélevées ne pourra que mener à des coupes brutales dans les budgets de l'école, des hôpitaux, des institutions de soins, des administrations ou encore de la police.

Le « contre-projet » indirect qui prévoit une baisse de 7% relève de la même logique consistant à transférer des richesses vers les plus fortuné-e-s et les entreprises privées qui assureront les prestations.

Contrairement à ce que vendent ces projets, ils ne visent qu'à un transfert de richesses (plusieurs centaines de millions de francs) des caisses publiques vers les poches des très hauts revenus et des grandes fortunes. Car ce sont celles et ceux qui ont les revenus les plus bas qui ont le plus besoin du service public dont elles et ils seront privé-e-s. Et ce sont bien ces mêmes bas revenus qui bénéficieront le moins – voire pas du tout – des baisses fiscales en pourcent telles qu'elles se décident en ce moment au parlement. Avec ces mesures, plus on gagne d'argent aujourd'hui et plus on en gagnera demain.

Ces baisses fiscales toucheront par ailleurs de plein fouet les femmes, très majoritaires parmi les salarié·e·s des services publics et que la détérioration des conditions de travail induites par ces baisses fiscales et leurs effets touchera directement. Rappelons aussi que les femmes sont majoritaires parmi les bas revenus de la population. Nous refusons que ce soit encore une fois à elles de compenser la dégradation des services publics et parapublics pour permettre aux plus riches du canton de le devenir encore plus.

On est donc très loin de la volonté affichée de « renforcer le pouvoir d'achat de la classe moyenne » : il s'agit bien d'une politique fiscale au service des plus riches de la société et au détriment de l'immense majorité de la population qui a besoin d'hôpitaux publics, d'école publique, de transports publics, de places de garde pour les enfants, etc. Les services publics et parapublics ne sont pas un coût mais une richesse.

Les services publics et parapublics ont un besoin urgent de financement et ils constituent l'un des piliers du développement social et économique d'une collectivité. Sans financement, leur maintien relève du vœu pieux. Le SSP combat donc pied à pied toute velléité à mener une politique qui s'y attaque.

**Ainsi, nous, délégué·e·s SSP de la région Vaud, décidons de :**

- **rejeter avec force l'initiative « Baisse d'impôts pour tous - Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne » ;**
- **de nous engager dans une campagne en faveur des services publics et donc en combattant cette initiative, notamment par les moyens suivants :**
  - **en informant nos membres sur les enjeux de cette réforme (réunions, argumentaire, tracts, journal ...) et en les mobilisant ;**
  - **en menant campagne sur nos lieux de travail (affichages, discussions, organisation de séances d'information ...) ;**
  - **en médiatisant notre position auprès de l'ensemble de la population (conférence de presse, courrier de lectrices et lecteurs, invité·e·s, organisation d'événements publics) ;**
  - **en participant à construire un front unitaire de gauche contre toute baisse fiscale.**

De plus, elle mandate le bureau de région pour rédiger une résolution à soumettre à l'AD de l'USV du 16 janvier prochain, contenant en particulier les éléments ci-dessous :

L'AD de l'USV et ses membres :

engagent chacune des organisations constituant l'USV :

- à s'opposer fermement à l'initiative et à communiquer sa position publiquement ;
- à participer à la construction d'un front unitaire de gauche contre toute baisse fiscale ;
- à informer ses membres régulièrement par divers moyens (p. ex. affichages et tractages sur les lieux de travail, presse, assemblées etc.).

**Votée à l'unanimité**

**Lausanne, le 17 décembre 2024**